NICOLAS CHAUMEIL
NOTAIRE ORTHEZ

Notaires de France

COÛT DE CERTAINES PRESTATIONS

suite au décret du 26 février 2016 et conformément à l'article L 444-1 du Code du Commerce

DROIT DE LA FAMILLE

OPTION CONJOINT SURVIVANT, honoraires…… …….150 € H.T soit 180 € TTC

TESTAMENT OLOGRAPHE, honoraires à partir de…….75 € H.T soit 90 € TTC

REVOCATION DONATION ENTRE EPOUX, honoraires à partir de …….150 € H.T soit 180 € TTC

CONVENTION DE QUASI USUFRUIT, honoraires ……1% H.T. du capital objet de la convention (+ TVA 20%) avec un minimum de 500 € H.T soit 600 € TTC

DEMARCHES DEBLOCAGE DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE (par compagnie d'assurance) honoraires 300 € HT
soit……..……..……360 € TTC

CONSTATATION DE LA SAISINE DU LEGATAIRE UNIVERSEL…….Honoraires 150 € HT soit 180 € TTC

DEPOT DE PIECES CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL……...Honoraires 150 € HT soit 180 € TTC

DROIT DES SOCIETES

CONSTITUTION SCI, (sans apport immobilier)……
……850 € honoraires H.T. soit 1.020 € TTC

VENTE DE FONDS DE COMMERCE
honoraires…….……..……2 % H.T.du prix de vente (+ TVA 20 %) (honoraires minimum HT 2.000 € soit 2.400 € TTC)

CESSION DROIT AU BAIL…….1.5 % H.T. du prix de cession (+ TVA 20 %) (honoraires minimum 1.000 € HT soit 1.200 € TTC)

BAUX COMMERCIAUX, …….1 mois de loyer HT (+ TVA 20 %) (honoraires minimum HT 1.000 € soit 1.200 € TTC)

DELIBERATION SOCIETE (honoraires 100HT……120 € TTC

MISE A JOUR DE STATUTS DE SOCIETE …….à partir de 150 € HT soit 180 € TTC

DIVERS

CONSULTATION SUR RENDEZ-VOUS (45 minutes) (honoraires 75 € HT soit ……..……90 € TTC
(hors dossier en cours ou à ouvrir)

CONSULTATION ECRITE……sur devis en fonction de la durée et des recherches effectuées

PROCURATION SOUS SEING PRIVE

- au profit d'un clerc honoraires (41.66 € HT) soit ……..…50 € TTC
(pour les inventaires successoraux (150 € HT) soit 180 € TTC)

- au profit d'un tiers honoraires (25 € HT) soit …….30 € TTC

CERTIFICATION DE SIGNATURE (hors dossiers en cours) honoraires 25 € HT soit ……..……..30 € TTC

APOSTILLE SUR COPIE AUTHENTIQUE……..…30 € TTC

PRE ETAT DATE (complété par l'étude) honoraires 100 € HT soit …….120 € TTC

AVENANT OU SUBSTITUTION LORS D'UN AVANT CONTRAT
100 € HT soit …….120 € TTC

Tous les actes non cités sont soumis au tarif national des notaires suivant le décret du 26 février 2016 consultable sur le site : www.legifrance.fr